



Besançon, le 30 août 2016

Mesdames, Messieurs les professeurs de Technologie s/c Madame, Monsieur le Chef d'établissement

LETTRE DE RENTREE

Cher(e)s collègues,

Rectorat

Inspection pédagogique régionale

M. José CANIVET
IA-IPR STI
jose.canivet@ac-besancon.fr

M. Jean-Marc TOCHON
IA-IPR STI
jean-marc.tochon@acbesancon.fr

Dossier suivi par Laurence CONRY laurence.conry@acbesancon.fr

> Téléphone 03 81 65 49 33 Fax 03 81 65 49 26

10, rue de la Convention 25030 Besancon cedex Nous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente rentrée. Nous accueillons avec plaisir les lauréats de concours, les professeurs entrants dans l'Académie, les nouveaux recrutés, et notamment les professeurs contractuels...

Quatrième rentrée de la refondation de l'École de la République, celle de septembre 2016 est celle de la mise en œuvre de la réforme de la scolarité obligatoire dont l'enjeu est l'acquisition par chaque élève de chacun des cinq domaines de formation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Une nouvelle organisation, par cycles et de nouveaux programmes, de cycle, entrent en vigueur (http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=95184). L'évaluation du diplôme national du brevet évolue également.

L'année scolaire 2016-2017 va ainsi mobiliser tous les acteurs pour renforcer la transmission et l'appropriation des valeurs républicaines qui s'inscrit au cœur des missions de l'École.

Le déploiement du plan numérique demeure une des mesures phare de cette année scolaire ; il favorisera la généralisation des usages pédagogiques du numérique.

Un livret scolaire de la scolarité obligatoire, en version numérique, se substituera aux livrets des écoles et aux bulletins en collège et permettra un suivi des acquis des élèves tout au long de chaque cycle.

Pour servir ces objectifs, un nouveau projet académique guidera le travail des personnels de l'académie. Il s'articule autour des trois axes suivants :

- 1 Assurer un parcours de réussite à chaque élève
- 2 Accompagner l'évolution des pratiques pédagogiques
- 3 Favoriser la convergence des efforts de tous les acteurs de l'éducation

La mise en œuvre de la réforme du collège (cycles 3 et 4).

L'accompagnement de l'ensemble des personnels se poursuit par la mise en place d'un plan de formation ambitieux. Trois journées de formation dédiées à l'usage des outils numériques concerneront l'ensemble des professeurs de collège et des conseillers principaux d'éducation. La priorité sera également donnée à l'appropriation du nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture, des nouveaux programmes du collège, des nouvelles modalités d'enseignement (accompagnement personnalisé, enseignements pratiques interdisciplinaires), des nouvelles dispositions d'évaluation.

La refondation de l'éducation prioritaire se poursuit également, en s'appuyant sur le référentiel de l'éducation prioritaire ainsi que sur un pilotage académique et de proximité.

Le renforcement et la transmission des valeurs de la République.

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école (2013) fixe comme « comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République ». Après les attentats de janvier 2015, notre ministère a engagé la mobilisation de l'école pour les valeurs de la République qui passe, entre autres, par un vaste plan de formation concernant tous les personnels, toutes les écoles, tous les collèges, lycées et lycées professionnels. Il s'agit de permettre à l'ensemble des personnels d'être en mesure

de faire vivre les valeurs de la République à l'école.

Dans ce plan de formation, un premier module « à public désigné » est largement ouvert à tous les personnels et pour les enseignants de toutes les disciplines. Animé par les formateurs académiques « valeurs de la République », premier et second degrés, ce module a un double objectif : revenir sur les fondements de la République, ses principes, ses valeurs avec une entrée spécifique sur la laïcité et ses enjeux ; fournir aux participants des outils pour faire vivre, incarner ces valeurs qui constituent le cœur du parcours citoyen. Dans le second degré, pour chaque établissement, ces formations ont donc vocation à s'adresser à des équipes inter catégorielles et pluridisciplinaires qui seront ensuite à même de développer un projet, par exemple dans le cadre du parcours citoyen, en mobilisant le cas échéant les ressources de la Réserve citoyenne. Nous vous invitons donc à répondre favorablement aux sollicitations de vos Chefs d'établissement pour l'inscription à ces formations. Dans le PAF « Éducation à la citoyenneté », qui intègre les formations « valeurs de la République », nous vous invitons également à prendre connaissance des modules sur « l'enseignement laïque des faits religieux » et sur « Éducation aux médias, à l'information, théories complotistes » en lien avec la prévention de la radicalisation.



2/3

Les passerelles et les transitions.

À l'aune de la réforme du collège, les actions qui visent la continuité des parcours sont nécessaires pour assurer la réussite des élèves et favoriser la coopération entre les enseignants : articulations écoles/collèges, articulations collèges/lycées ; liaisons contribuant à renforcer le continuum bac -3 / bac +3

La formation des enseignants.

Les formations engagées pour la réforme du collège se poursuivent, des journées communes 1^{er} et second degré, SVT/Technologie/Sciences physique et chimique permettront encore cette année de calibrer les activités en EST au cycle 3. D'autres modules sont proposés dans le cadre du PAF pour la technologie au cycle 4, notamment pour les objets connectés et l'enseignement conjoint de l'informatique avec les collègues de mathématiques.

L'enseignement de l'EST

La réforme des cycles 3 et 4 de la scolarité obligatoire entre en vigueur à cette rentrée. L'enseignement des sciences et technologie, en place au cycle 3, a fait l'objet, lors de l'année scolaire précédente, d'un plan de formation qui sera poursuivi cette année. Un site académique dédié à l'EST sera prochainement ouvert.

Nous souhaiterions vous confirmer quelques incontournables de cet enseignement. L'EST concerne trois disciplines: Physique-Chimie, Sciences de la Vie et de la Terre, Technologie; ces trois disciplines contribuent aux quatre thèmes du programme. Cet enseignement constitue un tout et non un éclaté de contenus de ces trois disciplines. L'élève reçoit « un » enseignement de sciences et technologie et non trois enseignements des disciplines le constituant. Lors des formations, des « fils rouges » vous ont été proposés pour permettre cette navigation dans les concepts disciplinaires tout en assurant une continuité et une cohérence. Ces fils rouges sont des exemples, d'autres peuvent tout à fait être construits au sein des équipes.

L'EST s'inscrit dans la continuité de l'enseignement des sciences et de la technologie, reçu par les élèves en CM1 et en CM2. Le programme de sixième doit donc idéalement prendre en compte les apports des deux premières années du cycle 3. Le programme est décliné en compétences travaillées et en « connaissances et compétences associées ». Cet enseignement de cycle est donc une première approche des savoirs et des démarches de la science et de la technologie ; le lien entre l'enseignement et les compétences visées est à identifier au sein de l'équipe d'enseignants impliqués et pour les élèves. L'EST trouve toute sa place dans le point d'étape du socle en fin de cycle 3.

La science et la technologie ne se construisent pas pour elles-mêmes. La communication écrite ou orale d'une démarche, d'un résultat, d'une expérience, d'une réalisation est un objet d'apprentissage au même niveau que les contenus scientifiques. Un choix d'organisation de cet enseignement, auquel vous avez été associé, a été fait dans votre établissement et sera donc expérimenté cette année scolaire. La nouveauté de cet enseignement nécessitera très probablement une analyse de cette organisation, des effets et peut- être une évolution sera à envisager. Lors des formations ou lors de nos déplacements dans les collèges, nous aborderons avec vous cette dimension.

Les ressources pour le cycle 3, pour le cycle 4 : http://eduscol.education.fr/pid34150/cycle-3.html

http://eduscol.education.fr/cid99549/ressources-technologie-c4.html

Développer les usages et la culture du numérique.

Le numérique est un vecteur de développement des apprentissages qui facilite la différenciation des démarches et l'individualisation des parcours pour répondre aux besoins de chaque élève. Trois journées de formation vous seront proposées dans la cadre de la réforme du collège. Des formations d'établissement pourront aussi, à la demande, être mises en place en accompagnement de projets d'équipes disciplinaires.



L'orientation et la construction d'un parcours individuel réussi

C'est au collège que débute l'orientation et la construction d'un parcours de formation ; le "Parcours Avenir" doit maintenant prendre toute sa place et participer pleinement aux activités interdisciplinaires, aux projets de l'établissement. Le rôle du professeur de technologie, dans ce domaine, est essentiel. C'est dans ce cadre que la relation Collège-Lycée prend tout son sens, par la mise en relation volontaire d'élèves de collège et d'élèves de seconde générale et technologique, ou professionnelle. Il s'agit ici de donner réalité à des représentations parfois incomplètes des activités proposées au lycée, qui s'inscrivent parfaitement dans la continuité de la Technologie au collège, et encore davantage avec la mise en place de la réforme du collège. Chacun est incité à définir un partenariat par niveau, entre son collège et un lycée, à travers un projet technologique.

Les CEMTEC

Ces Centres de Mutualisation pour la Technologie au Collège, mis en place à la rentrée 2014 seront réactivés cette année et ajustés en terme de regroupement. Il est attendu cette année que tous les professeurs y participent. Il appartient aux animateurs de reprendre contact avec leurs collègues et de lancer les premières rencontres sans tarder. Au-delà des thèmes que chaque centre retiendra de façon collégiale, la construction d'une progression pédagogique sur le cycle 4, la différentiation pédagogique, l'évaluation par compétences, la pédagogie par le numérique seront des points à renforcer et qui s'inscrivent pleinement dans les démarches pédagogiques du nouveau collège. Ils feront l'objet d'une synthèse académique. Les thèmes abordés de manière libre pourront être retenus à la fois dans le volet pédagogique ou didactique, être choisi en vue d'une mutualisation des activités relativement aux matériels communs des établissements. Cette année une des rencontres sera animée par un inspecteur ou un chargé de mission.

Pour finir, nous vous rappelons que le site TS2I a vocation à diffuser vos productions pédagogiques, et qu'un espace collaboratif peut vous permettre d'échanger en groupes.

L'an dernier, comme chaque année l'académie a particulièrement brillé par sa réussite aux différents concours à vocation technologique (Batissiel, Cybertech Comtois, SMILE, ONISEP, Film'it...). Ces derniers ont montré combien ils permettaient de faire naître de la motivation et de l'innovation de la part des élèves. Nous vous encourageons à engager encore davantage vos élèves. C'est à la fois une activité concrète, une reconnaissance du travail et des acquis des élèves, l'image de la qualité de votre travail en tant qu'enseignant en Technologie.

Le salon, dénommé SMILE (Salon des Métiers Industriels et de L'Entreprise), et un concours associé, permettant aux élèves de 4ème de découvrir les métiers de l'industrie locale sera encore proposé au printemps prochain. Tous les déplacements de vos élèves seront pris en charge par l'organisation. Nous vous invitons à vous mobiliser fortement pour cette manifestation pour laquelle vous recevrez rapidement des informations complémentaires.

Nous connaissons votre investissement pour la réussite de vos élèves, et nous vous assurons de notre accompagnement dans cette tâche importante, et combien passionnante.

Les IA-IPR STI

José CANIVET - Jean-Marc TOCHON

3/3